

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de QUIRBAJOU**

Séance du 19 juin 2019

Membres en exercice :

Date de la convocation: 11/06/2019

Présents : 6

L'an deux mille dix-neuf et le dix-neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry CABROL

Votants: 6

Pour: 6

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Thierry CABROL, Jacques DE LA PIQUERIE, Catherine SEGURET, Hubert MANICHON, Jeanne SERDANE, Françoise BELLIS

Excusés: Patrick WEBER

Représentés :

Absents:

Secrétaire de séance: Jacques DE LA PIQUERIE

Objet: Opposition au démantèlement des services publics - 2019_19

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet présenté dans le cadre de la déconcentration de proximité du département de l'Aude,

VU la fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contact (permanence dans les mairies, bus itinérants, rendez-vous par vidéo, présence ponctuelle dans les Maisons France Service (MFS) ex MSAP)

VU le projet de transfert des missions topographiques à l'IGN,

VU le souhait exprimé lors du grand débat pour que les services publics soient maintenus compte tenu de leur rôle de cohésion sociale et d'équilibre territorial,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, DECIDE DE :

- 1) S'OPPOSER fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural,
- 2) S'OPPOSER au projet de création d'agences comptables et de transfert des missions topographiques,
- 3) EXIGER le maintien de trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue de comptes des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jours, mois, et an que dessus, au registre sont les signatures.

**Le Maire,
Thierry CABROL**

Acte rendu exécutoire après
dépot en Préfecture le 27 juin 2019
et publié ou notifié le 27 juin 2019



Sous Préfecture de LIMOUX
Date de réception de l'AR: 27/06/2019
011-211103064-20190619-2019_19-DE